



RCS : ORLEANS  
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

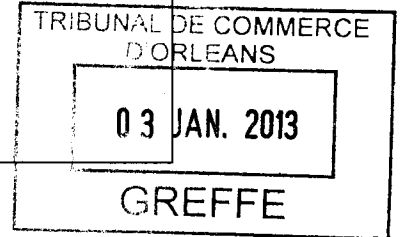
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00312  
Numéro SIREN : 487 749 384  
Nom ou dénomination : VAL DE LOIRE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2013 sous le numéro de dépôt 31

A31

**SARL VAL DE LOIRE AUDIT**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 100.000 Euros**  
**Siège social : 29 boulevard Jean Jaurès**  
**45000 ORLEANS**  
**487 749 384, RCS ORLEANS**



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 8 OCTOBRE 2012**

L'an deux mil douze et le huit octobre à vingt heures au siège social de la société situé à ORLEANS (Loiret).

Les associés de la société **SARL VAL DE LOIRE AUDIT**, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 Euros, divisé en 2.000 parts sociales de 50,00 Euros de nominal chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur **Fabrice BROCHARD**, cogérant associé.

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement **667 parts sociales**

Monsieur le Président constate que sont également présents à la réunion :

- Monsieur **Rémi LEMAIRE**  
Propriétaire de **666 parts sociales**
- Monsieur **Emmanuel DARROMAN**  
Propriétaire de **667 parts sociales**

Total égal au nombre de parts composant le capital social **2.000 parts sociales**

Madame **Anne COMPAGNON** est invitée à entrer en séance.

L'assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président rappelle que les associés se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités de convocation ;
- Nomination d'une cogérante,
- Pouvoirs en vue des formalités,

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée ;
- les statuts ;
- la liste des associés ;

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Monsieur le Président demande que soit votée au préalable une résolution validant les modalités de convocation.

### **Première résolution**

La collectivité des associés constatant la présence de l'intégralité des associés, reconnaît comme pleinement valable la convocation faite par la gérance et prend acte que chaque associé renonce en conséquence à se prévaloir d'une quelconque nullité de ce fait.

\* \*  
\*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

### **Deuxième résolution**

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Cogérante à compter du **1<sup>er</sup> octobre 2012** :

Madame **Anne COMPAGNON née CARTIER**, demeurant 7 rue de la Concorde à ORLEANS (45000), pour une durée indéterminée.

Madame **Anne COMPAGNON** exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Madame **Anne COMPAGNON** a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

\* \*  
\*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ;



**Troisième résolution**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

\* \*  
\*

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ;

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les présents.

**Monsieur Fabrice BROCHARD**  
Cogérant Associé

**Monsieur Rémi LEMAIRE**  
Cogérant Associé

**Monsieur Emmanuel DABROMAN**  
Cogérant Associé